

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Orléans, le 14 décembre 2022

Réforme du RSA – France Travail

Le Département du Loiret retenu pour expérimenter la réforme de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA

Le Département du Loiret a été retenu parmi 19 départements pour devenir un territoire pilote de l'accompagnement renforcé des allocataires du Revenu de Solidarité Active. Une reconnaissance des solutions innovantes déjà mises en œuvre au bénéfice de l'insertion durable des Loirétains les plus éloignés de l'emploi : le dispositif 3 mois pour 1 job, l'insertion par l'activité économique, les aides à la mobilité. 43 départements s'étaient portés volontaires.

C'est plus particulièrement le bassin d'emploi du Montargois qui fera l'objet de cette mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'insertion et de l'emploi, pour mieux répondre aux besoins des demandeurs d'emploi, ainsi qu'à ceux des entreprises qui peinent à recruter.

Les prochaines semaines marqueront la finalisation du cahier des charges de l'accompagnement qui sera testé en 2023. Sur la base déjà engagée par le Département, elle impliquera une approche créative et volontariste et un suivi régulier des résultats, avec comme objectif d'atteindre le plein emploi.

Le principe du dispositif France travail est d'assortir le versement de l'allocation à une logique de droit et devoirs. Ainsi le bénéficiaire du RSA sera accompagné de manière intensive dans sa recherche d'emploi et il devra participer à différentes activités hebdomadaires pour y parvenir.

Le Département est déjà engagé par convention avec l'Etat pour une politique volontariste en matière d'insertion. Ainsi, le SPIE, Service Public de l'Insertion et de l'Emploi est déjà présent sur 3 bassins d'emplois pour coordonner les acteurs de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Le SPIE a également œuvré à réduire les délais de prise en charge des personnes concernées (de 3 mois à 20 jours entre l'ouverture des droits au RSA et le premier rendez-vous avec un interlocuteur pour l'emploi).

Depuis avril 2022, le Département du Loiret met en œuvre 3 mois pour 1 job, un coaching renforcé pour que les bénéficiaires reprennent confiance et retrouvent le chemin de l'emploi. Ce dispositif implique la participation des volontaires à de nombreux ateliers, entretiens, et immersions en entreprise. Il affiche des résultats encourageants : sur un total de 178 personnes suivies les 3 premiers mois par 10 consultants emploi, 118 ont repris une activité ou débuté une formation.

Le Département consacre par ailleurs plus de 3 M€ au soutien de structures (ateliers chantier d'insertion, entreprises d'insertion...) qui embauchent des personnes bénéficiaires du RSA, et met en place des solutions d'aide à la mobilité (auto-école sociale, location à 1€ par jour, apprentissage du vélo, conseillers mobilités...) lorsque les déplacements sont un frein à l'accès et au maintien en emploi.

Quelques chiffres sur le bassin d'emploi du Montargois

126 000 habitants, dont 4630 bénéficiaires du RSA, 70% entre 25 et 49 ans (fin juillet 2022)
Taux de pauvreté de la population active supérieur de 2 à 3 points à celui du reste du département
Taux de chômage de 10,1 % (T2 2022), par rapport à une moyenne départementale de 6,8 %
Des projets de réindustrialisation créateurs d'emploi : 418 offres d'emplois au second trimestre 2022 (+30% par rapport à 2019)

CONTACT PRESSE

Elie Poupin

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

elie.poupin@loiret.fr